067-200094332-20210920-0000002474-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/09/2021 Retour Préfecture : 24/09/2021 Date de publication: 27/09/2021



Extrait des délibérations

de la Commission permanente

Nº CP-2021-8-9-3 Séance du lundi 20 septembre 2021

PROJET INTERREG MOBIPAMINA : ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR UN CONCEPT DE MOBILITÉ MULTIMODAL POUR L'EURODISTRICT PAMINA -AVENANT À LA CONVENTION

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SENE Marc, STRAUMANN Eric, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION:

DIETRICH Martine donne procuration à DOLLINGER Isabelle DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à BIHL Pierre GREIGERT Catherine donne procuration à BIERRY Frédéric HEMEDINGER Yves donne procuration à STRAUMANN Eric HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel MEYER Philippe donne procuration à JEANPERT Chantal SCHMIDIGER Pascale donne procuration à ZELLER Thomas SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence SITZENSTUHL Charles donne procuration à BIERRY Frédéric SUBLON Yves donne procuration à DREYFUS Elisabeth VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

ABSENTS:

MAURER Jean-Philippe RUCH Valérie VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU les articles L.1115 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'action extérieure des collectivités territoriales,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin n°CP/2019/342 du 30 septembre 2019,
- VU la convention INTERREG relative au projet MobiPAMINA : étude de faisabilité pour un concept de mobilité multimodal pour l'Eurodistrict PAMINA, signée le 30 septembre 2019,
- VU l'avis favorable de la Commission Nord Alsace Haguenau-Wissembourg réunie le 9 septembre 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'avenant n° 1 à la convention INTERREG relative au projet MobiPAMINA: étude de faisabilité pour un concept de mobilité multimodal pour l'Eurodistrict PAMINA joint à la présente délibération et visant à prolonger la période de réalisation du projet, initialement prévue jusqu'au 30 juin 2021, jusqu'au 30 juin 2022;
- Autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à signer cet avenant.

Le Président

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité